

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE POTOTYPE INC.

APPLICATION

Nos ventes de matériaux et nos travaux sont soumis aux présentes conditions générales et le fait de passer commande implique leur acceptation par le client sans réserve, à l'exclusion de tout autres documents émanant de ce dernier, sauf accord express écrit de Pototype.

ESTIMATION ET RECTIFICATION

Les propositions de prix ou de devis constituent un engagement de la part de Pototype, pendant une durée de trente (30) jours, sauf indication contraire, sous réserve d'une erreur cléricale manifeste.

Seule une commande écrite de la part du client, conforme à l'offre de Pototype sera honorée après acceptation de Pototype. Pototype se réserve le droit de refuser les commandes des clients ne présentant pas de garanties de solvabilité suffisantes.

Cependant, Pototype se réserve la possibilité de modifier le prix unitaire avant la réception de la commande écrite du client.

PRIX

Les prix sont établis « ex-works », (mise à disposition des marchandises à la porte de l'atelier de Pototype), sauf convention contraire. Les prix unitaires sont basés sur les quantités proposées. Toute modification de quantité peut entraîner une modification du prix unitaire.

ENTRAVES ET EMPÊCHEMENT

Si l'exécution d'un contrat, basé sur cette offre, devient impossible ou est contrecarrée de quelque manière que ce soit, Pototype sera, en ce cas, en droit de demander paiement (qu'il soit ou non dû un paiement en vertu des clauses du contrat) de la partie du prix de vente correspondant au travail matériel effectué, aux dépenses encourues par Pototype pour achats, fabrication, mise en oeuvre ou celles également encourus par Pototype, ses fournisseurs ou sous contractants en relation avec le contrat, que l'ensemble de ces dépenses soit lié ou non à des livraisons ou des montages sur le chantier, étant entendu que Pototype ne réclamera pas de paiement pour des pièces ou matériel standard que Pototype peut utiliser au même moment pour un autre contrat en cours.

Au cas où l'exécution par Pototype de tout contrat résultant de cette offre serait entravée ou empêché par des grèves, lockouts, conflits de travail, manque de main-d'œuvre ou dommages subis par les installations de Pototype (pour quelque cause que ce soit) ou par manque de matériaux ou de moyens de transport ou par incendie (quelle qu'en soit l'origine), ou par inondation, tempête, ou par tout autre cause échappant à son contrôle, Pototype ne sera tenu responsable d'aucunes pertes, préjudice, ou dommage qui pourraient en résulter.

Lorsque Pototype choisit de remplir ses engagements, le temps de l'exécution du contrat sera prolongé pendant la période nécessaire pour lui permettre d'effectuer la livraison lorsque cet empêchement n'existera plus.

LIVRAISON ET TRANSPORT

Le client devra, à ses frais et sous sa responsabilité fournir la force motrice, appareillage, engin et main-d'œuvre nécessaires pour le chargement, déchargement et transport, sauf lorsque Pototype exécute le transport avec ses employés et véhicules.

Le client est réputé avoir choisi son transporteur lorsque Pototype réserve un transporteur pour le client.

GARANTIE ET RÉCLAMATION

Tous les matériaux, marchandises et/ou fournitures sont réputés agréés par le client dès lors que ceux-ci n'ont pas présenté d'observations écrites sur le bon de livraison au moment de la réception des marchandises. Le client est tenu de vérifier la conformité, la quantité et la qualité en présence du livreur. Toute marchandise non conforme ou endommagée doit être refusée et retournée immédiatement par le client. À défaut, aucune réclamation ne sera admise après le départ du livreur.

Pototype pourra accepter, après entente préalable et aux frais du client, le retour de marchandises en bonne condition dans un délai de trente (30) jours de la livraison. Le client supportera les frais de port et d'emballage ainsi que le coût éventuel de réparations des articles retournés. Les produits personnalisés (tout matériel qui n'est pas standard) ne pourront être repris par Pototype.

GARANTIE

Tous les articles fabriqués par Pototype sont réalisés avec du bois séché au four selon les normes en vigueur dans l'industrie. Les divers morceaux sont assemblés avec de la colle spécialement prévue pour l'extérieur, ce qui permet à Pototype de garantir la stabilité des joints de colle de tous ses produits. Cette garantie est limitée à une année à partir de la livraison de l'article et n'est valable que lorsque celui-ci a été protégé de façon adéquate, c'est-à-dire en respectant toutes les consignes de mise en peinture qui sont délivrées par Pototype. La responsabilité de Pototype sera limitée à la réparation ou au remplacement du produit détérioré, à sa discrétion, pendant la période de garantie. En aucun cas, Pototype ne prend en charge les frais de montage, d'expédition ou de peinture, sauf si cette dernière a été réalisée dans ses ateliers.

RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Pototype se réserve la propriété des produits vendus jusqu'à parfait paiement du prix de vente par le client et ceci sans limiter ses autres droits et recours. En cas de défaut de paiement ou d'insolvabilité du client, Pototype se réserve également le droit de reprendre les produits qu'elle a vendus, en ce, en tout temps.

Nonobstant la réserve du droit de propriété de Pototype, la marchandise sera, dès sa livraison, aux risques exclusifs du client, y compris les risques ou dommages par incendie et autres (quelle qu'en soit la cause).

RETARD OU DÉFAUT DE PAIEMENT

Le retard ou le défaut injustifié de paiement total ou partiel d'une facture à son échéance entraînera l'application d'intérêts mensuels applicables au taux de 2 % (26.80 % annuellement) à compter de la date d'exigibilité du paiement.

MAJORATION POUR FRAIS DE RECouvreMENT

En cas de recouvrement d'une créance par voie judiciaire, ladite créance sera majorée de plein droit de 20 % sans préjudice de tous dommages et intérêts compensatoires. Les sommes et pénalités éventuellement recouvrés ne sont pas exclusifs d'autres dommages et intérêts réparant tout autre chef de préjudice.

RESPONSABILITÉ GÉNÉRALE

Aucune clause du contrat où des présentes conditions générales de vente ne pourront entraîner la responsabilité de Pototype en ce qui concerne les dommages indirects de toute nature en cas de violation ou de non-observation des clauses et conditions des présentes conditions générales de vente par Pototype, ses sous-traitants, préposés, agents ou employés.

INTERPRÉTATION

Ce contrat sera régi et interprété suivant les lois du Québec. L'intitulé des clauses ne pourra en rien affecter leur interprétation. En cas de litiges, sauf convention écrite contraire, seuls les tribunaux du district judiciaire de St-François seront compétents.